

**Formule 1.1****Formule type de convention de location à usage d'habitation  
(maisons mobiles et emplacements pour maisons mobiles)**

La présente formule de convention est prévue par les règlements pris en vertu de la *Loi sur la location à usage d'habitation* (la *Loi*) et s'applique à toutes les locations à usage d'habitation du Manitoba relatives aux maisons mobiles et aux emplacements pour maisons mobiles. Deux exemplaires doivent être remplis et signés par le locateur et le locataire. Un des exemplaires doit être remis au locataire dans les 21 jours qui suivent la signature de la formule de convention.

La présente convention de location, faite en double exemplaire, est conclue entre :

\_\_\_\_\_, le locateur,  
nom, adresse et numéro de téléphone du locateur  
et  
\_\_\_\_\_, le locataire.  
nom du locataire

**Adresse de l'unité locative**

1. Le locateur s'engage à louer au locataire :

- une maison mobile
- un emplacement pour maison mobile
- une maison mobile et un emplacement pour maison mobile

situé(e)s à l'adresse suivante :

\_\_\_\_\_  
Adresse

**Durée de la location**

2. Remplissez la section a) ou b)

**a) Location à terme fixe**

La période de location commence le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_ et se termine le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_.  
(date de résiliation)

À moins qu'il n'ait été mis fin à la location conformément à la *Loi*, le locateur offre au locataire de renouveler la présente convention au moins trois mois avant la date de résiliation. Si le locataire omet de signer et de retourner la formule de renouvellement au moins deux mois avant la date de résiliation, la convention prend fin à cette date.

**b) Location périodique**

La location commence le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_ et se poursuit ensuite \_\_\_\_\_.  
(semaine après semaine, mois après mois, etc.)

**Dépôt de garantie**

3. Le locateur reconnaît avoir reçu du locataire, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_, un dépôt de garantie de \_\_\_\_\_ \$.

## Montant du loyer exigible

4. Le locataire s'engage à payer au locateur, le \_\_\_\_\_ jour de chaque \_\_\_\_\_, le loyer suivant :

(Note : Remplissez les deux colonnes si une augmentation de loyer devient exigible à l'égard de l'unité locative avant la date de résiliation de la présente convention.)

	À compter du _____ 20__	À compter du _____ 20__
Pour l'unité locative :	_____ \$	_____ \$
Autre (précisez) : _____	_____ \$	_____ \$
<b>Loyer total :</b>	_____ \$	_____ \$
Moins la remise (s'il y a lieu) :	_____ \$	_____ \$
<b>Loyer exigible :</b>	_____ \$	_____ \$

**Remise** (Remplissez la présente section, le cas échéant, si le montant total exigible comporte une remise.)

- La remise est la même que celle de l'année dernière ou est augmentée de \_\_\_\_\_ \$.
- La remise est réduite de \_\_\_\_\_ \$.
- La remise est supprimée.
- Le loyer total projeté doit faire l'objet d'une demande à la Direction de la location à usage d'habitation afin que soit approuvée une augmentation de loyer supérieure à l'augmentation maximale permise. La remise peut être réduite ou supprimée en fonction de la décision définitive rendue à l'égard de la demande du locateur. Le montant total exigible ne peut en aucun cas excéder \_\_\_\_\_ \$.

**Note :** Le locateur ne peut être tenu d'offrir une remise de loyer; cependant, toute remise qui est accordée doit être prévue dans une convention écrite. La réduction ou la suppression d'une remise de loyer n'est pas considérée comme une augmentation de loyer sous le régime de la *Loi sur la location à usage d'habitation*. Toutefois, une remise inconditionnelle ne peut être réduite ou supprimée que si le locataire reçoit un préavis écrit d'au moins trois mois. Si une convention de location ou une convention de remise est d'une durée déterminée, le locateur ne peut réduire ni supprimer une remise inconditionnelle au cours de la durée de la convention. Si la remise est assujettie à une condition, p. ex. payer le loyer à temps, le locateur peut la retirer sans préavis si le locataire ne remplit pas la condition.

## Droits de permis et taxes municipales visant une maison mobile

5. (Cochez les cases appropriées)

Le locataire s'engage à payer

- des droits de permis municipaux
- des taxes municipales à l'égard de la maison mobile et des autres constructions situées sur l'emplacement pour maison mobile
- au locateur
- à la municipalité de \_\_\_\_\_  
(nom de la municipalité)

au plus tard aux dates d'exigibilité suivantes :

- Date d'exigibilité annuelle fixée par la municipalité (précisez ci-dessous)
- Date des versements mensuels (précisez ci-dessous)
- Autre (précisez ci-dessous)

**(Note :** Le locataire peut être tenu de payer des taxes municipales ou des droits de permis à l'égard d'une maison mobile et des autres biens imposables situés sur un emplacement pour maison mobile **seulement** si le locateur n'est pas propriétaire de la maison mobile ou des autres biens.)

## Services et installations

6. a) Le locataire s'engage à payer les services et installations suivants :

---

b) Le locateur s'engage à fournir ou à faire fournir à ses frais tous les autres services et installations, y compris les services publics suivants :

---

## Occupants de l'unité locative

7. Seules les personnes suivantes peuvent occuper l'unité locative, en plus du locataire et des personnes qui s'ajoutent à sa famille par mariage, naissance ou adoption pendant la durée de la location :

---

---

## Utilisation de l'unité locative à des fins résidentielles seulement

8. Le locataire s'engage à utiliser l'unité locative et l'ensemble résidentiel seulement à des fins résidentielles et à ne pas exercer ni permettre que soit exercé un métier ou une activité commerciale dans l'unité locative sans le consentement écrit du locateur.

## Meubles

9. Cochez a) ou b)

a) \_\_\_\_\_ Aucun meuble n'est fourni.

b) \_\_\_\_\_ Les meubles sont fournis, et une liste détaillée des meubles est jointe à la présente convention.

## Obligations prévues par la Loi

10. Le locateur et le locataire s'acquittent des obligations que leur impose la *Loi*.

## Résiliation

11. Le locateur ou le locataire peut résilier la présente convention selon les modalités et les circonstances prévues par la *Loi*.

## Règles et conditions supplémentaires

12. Le locateur et le locataire acceptent de se conformer aux règles et conditions supplémentaires annexées à la présente convention de location. Les règles et conditions supplémentaires qui sont incompatibles avec la *Loi* ne s'appliquent pas.

---

Date

---

Signature du locateur

---

Date

---

Signature du locataire

---

Date

---

Signature du locataire

## Cession de la convention de location

### (À remplir par le locataire)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, consens à céder la convention de location ci-jointe  
nom du locataire

à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_.  
nom du cessionnaire

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature du locataire

### (À remplir par le cessionnaire)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, accepte de prendre à ma charge,  
nom du cessionnaire

le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_, toutes les obligations contractées par \_\_\_\_\_  
nom du locataire

en vertu de la convention de location ci-jointe.

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature du cessionnaire

### Consentement du locateur

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature du locateur

---

---

## Convention de sous-location

### (À remplir par le locataire)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, consens à sous-louer l'unité locative visée par la convention de location  
nom du locataire

ci-jointe à \_\_\_\_\_, pour la période du \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_.  
nom du sous-locataire

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature du locataire

### (À remplir par le sous-locataire)

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, consens à sous-louer l'unité locative visée par la convention de location  
nom du sous-locataire

ci-jointe à \_\_\_\_\_, pour la période du \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_,  
et à remettre la possession de l'unité locative au locataire à la fin de la sous-location.

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature du sous-locataire

### Consentement du locateur

\_\_\_\_\_ Date

\_\_\_\_\_ Signature du locateur